

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-1948

présenté par

M. Orphelin, M. Chiche, M. Villani, Mme Bagarry, Mme Cariou, Mme Forteza, Mme Gaillot et
Mme Batho

ARTICLE 25

I. – À la seconde colonne de la vingt-neuvième ligne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« 5 199 »

le nombre :

« 5 189 ».

II. – En conséquence, à la seconde colonne de la trente-deuxième ligne du même tableau, substituer au nombre :

« 6 523 »

le nombre :

« 6 533 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à soutenir l’action de Météo France, qui subit depuis plusieurs années une baisse de ses effectifs alors que son rôle a vocation à être renforcé au vu de l’évolution du contexte climatique notamment.

Afin d'assurer la recevabilité constitutionnelle du présent amendement en le gageant artificiellement, l'amendement diminue de 10 ETP l'opérateur « Société du Grand Paris » du programme 203 « Infrastructures et services de transports » pour augmenter de 10 ETP l'opérateur « Météo-France » du programme 159 « Expertise, information géographique et météorologie ».

Evolution des effectifs dans les agences publiques entre 2014 et 2021 :

Agence	Evolution des plafonds entre 2014 et 2021	Evolution en % entre 2014 et 2021
Météo-France	- 602	- 23%
IGN	- 254	- 18%
CEREMA	- 633	- 24%
Agences de l'eau	- 285	- 19%
OFB	- 92	- 3%
Parcs nationaux	- 68	- 8%
ADEME	- 78	- 9%
ONF	- 919	- 11%
CNPF	- 35	- 10%